© Joueurs Info Service - 9 septembre 2026

Forums pour l'entourage

Un ami joue l'argent de sa famille, il a perdu 70.000 euro.

Par Profil supprimé Posté le 07/02/2018 à 09h11

Bonjour! Mon épouse et moi sommes très amis avec un autre couple que j'appellerai Vincent et Tania. Ils ont environ 35 ans et sont artisans à leur compte. Ils ont deux enfants qui ont 8 et 10 ans. Tania a tout récemment confié un problème grave à mon épouse (que j'appellerai Sonia): elle est désespérée car il y a peu de temps elle a découvert que son mari Vincent jouait beaucoup. Il aurait récemment perdu environ 20.000 euro au jeu, apparemment au PMU. Elle dit que son mari a clôturé leur PEL pour disposer de l'argent et maintenant ils ont au moins deux traites de retard pour l'achat de leur pavillon (ils sont en location accession). Il a également vidé le compte de ses enfants (environ 5.000 euro d'après Tania). Il y a plus d'un an, ils avaient été victimes d'un vol à leur domicile: une somme d'environ 50.000 euro en espèces avait disparu. Vincent et Tania disaient qu'il n'y avait pas eu effraction, ni désordre, laissant penser que quelqu'un savait que de l'argent était caché à tel endroit. Ils n'avaient pas déposé de plainte. Mon épouse et moi avions alors pensé qu'il s'agissait sans doute d'argent gagné "au black" par leur activité d'artisans et qu'ils se trouvaient donc dans l'impossibilité de porter plainte. Mais quand mon épouse m'a dit ce que lui avait confié Tania, nous avons eu exactement la même réaction: et si c'était Vincent lui-même qui avait volé cet argent pour jouer?.. Au total, il s'agirait donc d'une somme de 70.000 euro environ qu'il aurait perdue au jeu. Sans compter ce qu'il a peut-être déjà emprunté à droite ou à gauche, et donc sans compter de possibles dettes... Nous sommes très inquiets et je me suis inscrit ici pour savoir comment aider notre ami à arrêter cette spirale descendante. Merci d'avance pour votre aide!

1 réponse

Moderateur - 07/02/2018 à 10h00

Bonjour,

Effectivement, compte tenu de ce qu'a pu faire votre ami pour trouver de l'argent (vider le PEL et l'épargne de ses enfants), le fait qu'il se soit "volé" lui-même n'est pas à exclure.

Ce que vous pouvez faire par rapport à lui dépendra de sa capacité à reconnaître son problème. S'il est dans le déni vous pourrez difficilement agir et il faudra alors s'attacher à l'amener à accepter son problème. C'est difficile car il ne faut pas chercher à le convaincre mais plutôt installer une atmosphère propice pour qu'il puisse l'accepter et le dire vis-à-vis de ses proches.

S'il en parle et reconnaît son problème, la tâche est alors plutôt de l'amener à accepter de se faire aider et de lui indiquer où il peut être aidé. En l'occurrence les CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de

prévention en addictologie) traitent de toutes les addictions et peuvent essayer de l'aider. Notre rubrique Adresses utiles répertorie les CSAPA ayant une prise en charge des joueurs (http://www.joueurs-info-service.fr/Adresses-Utiles). C'est gratuit. Il est également possible d'appeler notre ligne d'écoute pour obtenir ces adresses.

En attendant et immédiatement, quoiqu'il arrive du côté de votre ami, vous pouvez aider sa compagne à protéger ses finances. Il ne faut pas être naïf en la matière. Tant qu'il sera dans son addiction tout l'argent familial, leur entreprise et la maison peuvent y passer. Aidez votre amie à faire les démarches administratives nécessaires pour séparer leurs biens, leur compte en banque (par exemple lui enlever l'accès à certains comptes). Aidez-la ou incitez-la à consulter sa banque ou un notaire pour explorer les pistes permettant de préserver ce qui peut encore l'être. Assurez-vous qu'elle ne prête pas d'argent à son mari, ni vous ou quelqu'un d'autre d'ailleurs, pour "combler un déficit". Cet argent servira au jeu ou, en le protégeant de ses difficultés financières, l'empêchera de se confronter aux conséquences de son addiction. Il est possible aussi, avec l'accord de votre ami joueur toutefois, d'envisager une mise sous tutelle pour qu'il ne puisse plus gérer seul son argent. Il faut faire une demande alors auprès d'un juge des tutelles.

Je vous invite enfin à explorer les articles de ce site. Par exemple, pour sa compagne :
http://www.joueurs-info-service.f...er-mes-proches/Proteger-ses-finances et
http://www.joueurs-info-service.f...l-accompagnement-social-et-juridique
Pour comprendre le jeu problématique vous avez une rubrique dans "Tout savoir sur le jeu".

Cordialement,

le modérateur.